
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

Le conseil municipal d'AHUN s'est réuni le 30 juillet 2020 à la Mairie d'AHUN en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry COTICHE Maire, selon convocation du 24 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : M COTICHE, Mme DEMAY, M FOIRET, Mme DUBOUIS, M DENIAU, Mme MAZIERE, M CHERRORET, M CHARLES, Mme ENGUEHARD, Mme FAURE, M PACAUD, Mme LAURENT, M CHAUSSECOURTE.

ETAIENT EXCUSES : M DESLOGES pouvoir à M FOIRET
M BOUDEAU pouvoir à Mme DUBOUIS

➤ Monsieur FOIRET Dominique est élu secrétaire de séance.

☞ **Le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.**

M le Maire explique au conseil municipal que suite aux différentes visites des bâtiments communaux faites par la municipalité ou la commission des travaux, des devis ont été demandés. Des devis ont été reçus notamment concernant les travaux d'isolation des bâtiments établis suite au diagnostic thermique réalisé par le SDEC en novembre 2018.

Afin de pouvoir bénéficier d'aides les devis doivent être acceptés avant le 1^{er} septembre 2020. Devant le caractère d'urgence de la situation, M le Maire propose de rajouter un inventaire des travaux à réaliser à l'ordre du jour.

Mme LAURENT trouve qu'il n'est pas normal de rajouter des points à l'ordre du jour .

M le Maire précise que ceci est exceptionnel aux vues de la situation et des contraintes.

INVENTAIRE DES BATIMENTS ET DES TRAVAUX A REALISER

M FOIRET fait l'inventaire des bâtiments et des travaux à y réaliser :

HOTEL DE VILLE : menuiseries sur l'arrière, plancher archives

ECOLE ELEMENTAIRE : isolation, local technique, sanitaires, porte pare-feu, préau, compteurs eau et électricité, escalier, chaudière

ECOLE MATERNELLE : isolation, sol espace jeu, chaudière

PREBYTERE : peinture menuiseries extérieures, intérieur intégral sauf électricité,

bâtiment cour, trappe cave

ANCIENNE ECOLE DE BUSSEAU : partage chauffage, volets marché à honorer, parking MAM

SALLE DES FETES AHUN : isolation combles, cuisine, sanitaires

OFFICE DE TOURISME : toiture venelle, bureau, plancher de la tour

ANCIENNE POSTE AHUN : vente en projet

TRESORERIE : logement à refaire, isolation, avenir du bureau ?

ESAT : isolation, reprise toiture, volets, 2 cheminées

ANCIENNE GENDARMERIE : un logement à refaire, ravalement du pavillon double

ANCIENNE POSTE BUSSEAU : logement en très bon état , local association à voir

BATIMENT VERSO : isolation et toiture

EGLISE : éclairage crypte

ATELIERS COMMUNAUX : pas de travaux à programmer

SANITAIRES CAMPING : problèmes d'entretien (usage sauvage)

GENDARMERIE : pas de travaux à programmer

VESTIAIRES DU STADE : entretien peinture, portes(assurance)

BATIMENT DU MAS : mise en sûreté

ISOLATION

La proposition du SDEC est de faire réaliser l'isolation des combles ou des plancher à l'école maternelle, l'école primaire, le « doux amer », la salle des fêtes et la mairie.

Le montant des travaux est de 39 396 € avec un reste à charge pour la commune après déduction des primes CEE de 13 403.64 €.

L'estimation des retours sur investissement sont estimés entre 0.3 et 15 ans selon les bâtiments.

Comme précisé précédemment, les devis sont à accepter avant le 1^{er} septembre et les travaux réalisables dans les 2 ans.

RENOVATION LOGEMENT ROUTE DU MOUTIER

Suite au départ de la locataire, des devis de réfection intérieure (peintures et sol), changements des menuiserie et ravalement façade ont été réalisés.

La commission des finances propose d'inscrire 25 000 € au budget afin de réaliser les travaux intérieurs et le changement des huisseries ce qui permettrait de relouer le logement rapidement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire la totalité des travaux au budget 2020 soit 33 000 €.

M FOIRET présente les différents budgets :

BUDGET 2000 LE CHERCHENY

Il s'équilibre à 30 562,96 € en fonctionnement et à 3 712,36 € en investissement.

Suite à la vente du dernier lot, l'excédent de 26 850, 60 € est versé au budget principal.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

BUDGET 2020 LE BOIS DES GARDES

Il s'équilibre à 518,33 € en fonctionnement et à 26 307, 58 € en investissement.

Il reste 2 lots à vendre au prix de 17 € le mètre carré.

Afin d'équilibrer le budget une avance de la commune d'un montant de 26 189,25 € est nécessaire notamment pour le remboursement d'un prêt relais à échéance de 19 000€.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

BUDGET 2020 ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre en exploitation à 94 500 € et à 544 432,73 € en investissement.

Les travaux d'investissement sont les travaux de réfection du réseau d'assainissement Route de Limoges prévus au budget 2019.

Afin de financer un avenant concernant ces travaux sans augmenter le prix de la redevance (base 120 m3 : 4, 25€ pour l'eau et 2 € assainissement), le conseil municipal donne un avis favorable pour une subvention de la commune à hauteur de 43 420 €.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

BUDGET 2020 COMMUNE

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 489 784,28 €.

Il est précisé que les subventions 2020 seront versées aux associations ayant fourni un bilan et un budget prévisionnel.

En 2021, les subventions seront attribuées sous réserve que l'association propose une action, un projet ou un service sur la commune.

☞ **Le conseil municipal approuve le détail des subventions 2020 accordées aux associations.**

En investissement, le budget s'élève à 1 268 098, 43 € en dépenses et en recettes.

Les principaux investissements sont des restes à réaliser de 2019 : aménagement de la Route de Limoges, la 2^{ème} tranche de modernisation de l'éclairage public des villages, l'enfouissement de l'éclairage public dans le bourg, la maison d'assistantes maternelles ainsi que la subvention ou l'avance aux budgets annexes.

Les principaux nouveaux projets 2020 sont la 1^{ère} tranche des travaux d'isolation des bâtiments communaux, l'étude énergétique des bâtiments communaux 2^{ème} tranche, des travaux de toitures, la rénovation du logement route du Moutier, la création d'un site Internet et l'achat de matériels informatique pour les élus (une partie financée par les élus).

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

REALISATION D UNE ETUDE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI PAR LE SDEC (2ème tranche)

M le Maire explique qu'il serait opportun d'effectuer des travaux d'économie sur les bâtiments communaux non diagnostiqués en 2018.

Le SDEC propose de réaliser un diagnostic énergétique complet et une étude de faisabilité de chauffage par des sources d'énergies renouvelables pour les bâtiments suivants : Ancienne gendarmerie, trésorerie, Office du tourisme, école de Busseau (logements et MAM), ancienne poste et vestiaires du stade.

☞ **Le conseil municipal donne son accord pour la signature de cette convention**

RECRUTEMENT D UN CONTRAT AIDE

Suite à la demande de disponibilité d'un agent, adjoint technique, il convient de procéder à son remplacement.

M le Maire expose au conseil les 2 solutions possibles :

- Contrat d'accroissement temporaire d'activité
- Contrat Parcours Emploi Compétences

☞ **Le conseil municipal donne son accord pour le recrutement d'un agent selon l'un ou l'autre contrat.**

La commission du personnel sera chargée de la fiche de poste, de l'étude des candidatures et du choix du contrat.

QUESTIONS DIVERSES

○ **Boutique éphémère**

Du 5 août au 16 septembre 2020, une boutique éphémère d'environ 15 exposants sera tenue par l'association Arts croisés en Marche, cet événement est associé au Secours Populaire.

Le conseil municipal leur a attribué une subvention de 400€.

○ **Festivités du 16 août**

La commission vie associative a activement travaillé sur un projet de soirée festive avec déambulation de bandes dans les rues du bourg, food-trucks et feu d'artifice au plan d'eau. Cependant, aux vues des contraintes liées à la crise sanitaire actuelle, au plan vigipirate toujours en vigueur et à la sécheresse, il est malheureusement décidé d'annuler cette soirée.

○ **Projet antenne téléphonie mobile**

Un rendez-vous a eu lieu en mairie avec l'opérateur Bouygues Télécom. Une étude sur un éventuel déplacement du pylône est en cours.

- **Travaux dans le bourg**

Les travaux d'assainissement sont terminés, la réfection de la chaussée en mono couche va commencer.

- **Ancienne poste de Busseau**

Lors de la visite des bâtiments, les conseillers ont constaté que le logement de l'ancienne poste était en parfait état. Une réflexion quant à la mise en location de ce logement est en cours.

- **Restriction d'eau**

La préfète a pris un arrêté portant l'ensemble du département de la Creuse en zone d'alerte. Des mesures à destination des particuliers, des collectivités ou des entreprises visent à limiter les usages de l'eau. Le lavage des véhicules, le lavage des voiries terrasses balcons, l'arrosage des pelouses, des espaces verts, des jardins potagers est interdit entre 8h00 et 20h00 tout comme l'irrigation des pépinières et vergers. Le remplissage des piscines est aussi soumis à condition.

☞ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.**